

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 novembre 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 18.11.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix-huit novembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER - Henri BECKER - Lydie MOUGEL - Hervé DIEBOLD - Jean-Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Doria BOUDJI
Monsieur Laurent GUILLO donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 27 novembre 2025

Publié sur le site internet de la commune le 27 novembre 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE



9. Finances : Fiabilisation de l'actif – matériel technique

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 22

Conseillers
absents : 5
dont 5 avec procuration

Mme le Maire informe le conseil municipal que M. Kurt, Adjoint aux finances, et les services, ont réalisé un travail conséquent visant à fiabiliser l'actif communal. En effet, si la pratique de sortir de l'actif les biens lorsqu'ils sont cédés est bien ancrée dans les procédures comptables internes, celle de sortir de l'actif les biens lorsqu'ils sont mis au rebut ne l'est pas suffisamment. Ainsi, l'actif mobilier fait apparaître de nombreux biens qui ne sont plus physiquement présents dans les services.

Après une première délibération en date du 29 juin 2025 portant principalement sur du matériel informatique, de sécurité incendie, véhicules et divers, la présente délibération porte sur le matériel technique.

Mme le Maire propose au conseil municipal de sortir de l'actif de la commune les biens figurant en annexe.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE de sortir de l'actif les biens figurant à l'annexe 4.

ADOpte A L'UNANIMITE

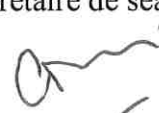
Par 27 voix Pour

Mundolsheim, le 27 novembre 2025
Le Maire,

Béatrice BULOUE



Le secrétaire de séance,


Cathie PETRI